



BICQUELEY INFORMATION COMMUNICATION

 N°2019/004

Le Mot du Maire

Pour compléter l'article de l'Est Républicain du dimanche 29 septembre dernier, je souhaiterais revenir sur ce projet d'amélioration de la Rue Nicolas Chenin.

Initialement, ce projet devait débiter de la Mairie jusqu'au niveau du château avec l'aménagement de la Place du Monument aux Morts et ses abords ainsi qu'une restructuration de la place et voirie face au château. Il prévoyait l'enfouissement des réseaux secs, le remplacement du réseau d'eau potable, la mise aux normes des trottoirs pour le déplacement des personnes à mobilité réduite et un nouvel éclairage public devait terminer ce programme. Le coût total estimé se situe à 950 000 € H.T, nous espérons un montant de subvention à 40% pour 13% obtenus.

Le Conseil Municipal, informé de ce bilan, a décidé de maintenir la réalisation partielle du projet depuis la Place du Monument aux Morts et ses abords jusqu'au château y compris la place des n°810, 816, 832 et 852 pour un montant d'environ 500 000 € H.T. Le Conseil Municipal s'inquiète pour la suite du traitement de la rue Nicolas Chenin qui risque, au rythme de notre financement, de durer un certain nombre d'années? Vous pouvez nous faire part de votre avis sur le Facebook de la Commune ou sur papier libre dans la boîte à lettres de la Mairie.

Bonne lecture à toutes et tous,

Quelques extraits des décisions du Conseil Municipal du 3 Octobre

1 - Modification du périmètre des abords du Château approuvée à l'unanimité.

Suite à notre demande, le service des Monuments historiques nous a proposé de déterminer un périmètre plus restreint. La nouvelle délimitation couvre 25 hectares alors que le périmètre initial s'étendait sur une superficie de 99 hectares. Le centre bourg ancien, ainsi que les parcelles constituant le parc du Château remplacent le périmètre automatique de 500 mètres. Il appartient maintenant à la Communauté de communes, compétente en la matière, de donner son accord sur cette modification. Ces nouvelles limites sont consultables sur le plan disponible en Mairie.

2 - Taxe d'aménagement

Cette taxe appliquée aux propriétaires lors de toute nouvelle construction, instaurée à 2% en octobre 2011 remplace l'ancienne Taxe Locale d'Équipement.

Il convenait de revoir son taux afin de faire face aux futures dépenses d'aménagement liées aux nouvelles constructions.

Le Conseil Municipal a donc décidé d'appliquer le taux de 3% pour tout permis de construire déposé à compter du 1^{er} janvier 2020 sur les parcelles non encore bâties.

En revanche, le taux de 2% est maintenu pour les autres constructions sur des parcelles déjà bâties telles qu'extension, construction d'un abri de jardin....

3 - Demandes de subvention Bâches à eau

Afin d'assurer la défense incendie des quartiers de la Poirière et de l'Ecart de Gare le Cou, et ainsi nous mettre ainsi en règle avec la législation, deux bâches à eau d'une capacité de 120 m³ chacune seront prochainement installées sur ces 2 sites. Le montant total des travaux s'élève à 18 700 € HT. Le Conseil Départemental et l'État sont sollicités pour nous apporter une aide financière.

Relevé des compteurs d'eau

La tournée de relevé des compteurs d'eau débutera dans les prochains jours. Merci à vous de laisser cet endroit accessible aux Conseillers qui procéderont à la lecture des index.

Affouages

Si vous souhaitez vous inscrire pour bénéficier d'une part de bois, M. Jean-Michel CHATEAU tiendra une permanence en Mairie les **mercredis 16, 23 et 30 octobre de 18h à 19h** et les **vendredis 18 et 25 Octobre également de 18 à 19h**.

Bilan du Tri sélectif

Le service environnement de la C.C.2.T a réalisé un bilan, sur les collectes de l'année 2018, pour mesurer la quantité et la qualité du tri par commune. Pour notre commune, la C.C.2.T a collecté :

- 34,05 tonnes de verre, soit 37.38 kg/habitant/an (collecte tous les 15 jours)
- 57,10 tonnes d'emballages recyclables et papier, soit 62,28 kg/habitant/an (collecte le lundi et le vendredi)

À titre de comparaison, la moyenne sur la C.C.2.T est : pour le verre de 35.23 kg/habitant/an et pour les emballages recyclables et papier de 62,04 kg/habitant/an. Nous nous situons au dessus de la moyenne de la C.C.2.T pour le tri sélectif, et à ce titre **nous vous transmettons les félicitations de la C.C.2.T**. En terme de qualité, aucune non-conformité n'est à relever sur le verre, en revanche le point tri situé au Château de Valcourt présente 20% d'erreurs de tri sur les emballages recyclables et les papiers. Ceci peut s'expliquer par la situation de ce point proche d'axes passants. Si vous le souhaitez, vous pouvez consulter les fiches thématiques sur la gestion de chaque type de déchet, de la collecte au tri puis au traitement (recyclage, valorisation, enfouissement) . Ces informations sont en ligne sur le site internet de la C.C.2.T : www.terrestouloises.com

Cependant, nous avons constaté que certains habitants indécents déposent leurs gravats et restes de chantier dans la nature à proximité immédiate du village. Il est rappelé que **ces dépôts sauvages sont formellement interdits et peuvent être verbalisés. Qu'on se le dise !!! La plateforme de déchets verts restera ouverte cet hiver.**

Déploiement de la fibre optique : Travaux préliminaires

Vous l'avez peut être remarqué : depuis quelques jours la Société CIRCET missionnée par la société Losange a commencé les opérations de repérage sur le domaine public préalables à l'installation du réseau Très Haut débit en fibre optique sur notre commune. Il s'agit dans un premier temps de recenser la nature et le nombre de branchement individuel potentiel ainsi que l'emplacement des poteaux supportant le réseau. Sans vouloir anticiper sur le déroulement de ces travaux, on peut imaginer que l'année 2020 verra la fin des lenteurs de connexion que les utilisateurs d'internet rencontrent au quotidien. Ouf, enfin ! Pour mémoire le site permet de vérifier l'évolution des travaux <https://www.losange-fibre.fr>

Les Associations- Animation

Une réunion organisée le mercredi 18 septembre à la Mairie a permis d'établir un premier calendrier des diverses manifestations, prévues pour cette fin d'année et programmée pour 2020.

Fin 2019:

- 27 Octobre : Repas des Amis de Jacqueline et Bernard- Salle des Fêtes
- 2 Novembre : Fête d'Halloween- RDV 17h30 jardin derrière l'Église
- 9 Novembre : Repas E.S.B - Salle des fêtes
- 1^{er} Décembre : Marché de Noël organisé par Bicquicouture - Salle Polyvalente
- 7 Décembre : défilé Saint Nicolas organisé par B.A.L - Salle des Fêtes
- 31 Décembre : Saint Sylvestre organisé par B.A.L - Salle des Fêtes

2020:

- 20 Janvier : repas des Aînés organisé par Mairie- Salle des Fêtes
- 29 Février : repas organisé par BMC- Salle des Fêtes
- 7 Mars : Loto organisé par BAL - Salle des Fêtes
- 28 Mars : repas ESB - Salle des Fêtes
- 6 Avril : Repas des Amis de Jacqueline et Bernard- Salle des Fêtes
- 23 ou 25 Juin : préau salle des Fêtes réservé pour les 6 jours du Toulinois
- 26 Juin : préau salle des Fêtes réservé en cas de pluie : Fête de l'École
- 4 Octobre : Repas des Amis de Jacqueline et Bernard - Salle des Fêtes

⇒ **Bicquicouture**

Les séances de couture ont repris depuis Septembre, uniquement les mercredis après-midi. Bicquicouture, qui est un club très actif, participera également au salon des Loisirs Créatifs et du Savoir-faire qui se tiendra à TOUL, salle de l'Arsenal les samedi 12 et dimanche 13 octobre, de 10 H à 19 H (entrée gratuite).

⇒ **Fêtons Halloween ensemble:**

Petits et Grands vous êtes tous invités à participer à la manifestation organisée par la Mairie

Samedi 2 Novembre 2019

Rendez-vous derrière l'Eglise à 17h30 🏠 !!!

Le défilé d'Halloween débutera aux alentours de 17h45, petits sorciers et petites sorcières arriveront en groupe ! Attention Bicquicantoises, Bicquicantois, soyez vigilants quelques resquilleurs pourraient vous solliciter avant le vrai défilé ! Nous vous remercions de réserver bon accueil à ces visiteurs d'un soir lors de leur passage chez vous pour la chasse aux bonbons. Si vous souhaitez leur faire plaisir, merci d'apposer sur votre porte le petit message (ci-joint) les invitant à frapper.

La prochaine réunion préparatoire se tiendra le 21 Octobre à 19h afin de finaliser le planning pour l'installation du site. **Nous manquons de citrouilles, vous pouvez déposer tous les potirons qui vous restent à la Mairie. D'avance merci.** Merci aussi de respecter la propreté du site eu égard aux enfants qui vont s'y retrouver.

Attention pour des raisons de sécurité :

- L'entrée de la manifestation se fera par la rue de l'école via la Rue Nicolas Chenin.
- **La Rue de l'École sera interdite à la circulation le Samedi 2 Novembre toute la journée.**
- **Le parking situé dans cette même rue devra être libéré dès le Samedi 8 heures.**

⇒ **Marché de Noël : organisé par le Club Bicquicouture**

C'est le Dimanche 1^{er} décembre 2019 de 10h à 18h à la salle polyvalente que se tiendra le marché de Noël. Anciennement appelée "Nos Villageois ont du Talent" cette manifestation est l'occasion pour les habitants qui ont des dons artistiques d'exposer et de proposer leurs créations. Si vous souhaitez y exposer vos réalisations, n'hésitez pas à contacter Marie-Christine à cette adresse mail : lacrouts.marie-christine@orange.fr

⇒ **Sentiers des Deuilles**

- **Marche de nuit à Ochey le 8 Novembre 2019** : départ à 18h du parking de la Salle des Fêtes d'Ochey. Possibilité de se restaurer à l'issue de la rando (renseignements et inscription sur notre site internet www.sentiersdesdeuilles.fr)

- **Assemblée Générale de l'association le Samedi 16 Novembre** à 17h30 à Villey-le-Sec (ancienne école) Avec la rentrée, la campagne d'adhésion 2019/2020 est lancée depuis le 1^{er} Septembre. Renseignements et bulletins d'inscription sur notre site internet : www.sentiersdesdeuilles.fr - rubrique association/adhérer

À votre service sur notre Commune :



Phil Photos

Photographe

Diplômé de l'Institut de la Photographie - Paris,
Philippe est à votre service pour toutes vos

Que ce soit pour immortaliser les premiers jours de votre nouveau-né, de votre grossesse, des portraits de votre bébé ou de votre famille, pour votre mariage, un anniversaire ou autres, son travail est de vous créer des souvenirs intemporels. Pour les professionnels, Philippe est également à votre écoute pour améliorer votre image publique en sublimant votre entreprise, vos employés (ées) ou vos produits !

N'hésitez pas à le contacter pour lui présenter votre projet afin que vous puissiez en discuter ensemble.

Contact : philphotos54@gmail.com ou www.philphotos.fr 06 63 03 49 06

NOUVELLES DE L'ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGREEE

Comptages des animaux de nuit (20H30/24H00)

Les 1,8 et 15 février 2019, quelques membres de l'ACCA avec un représentant de la FDC 54 ont procédé au comptage des animaux présents sur un itinéraire immuable depuis une décennie afin d'estimer les populations et de déterminer un prélèvement maximum possible.

Comptage de sangliers en forêts (19H00/23/00H)

Les 3,10 et 17 mai 2019, les membres de l'ACCA ont procédé au comptage de sangliers : beaucoup trop de sangliers vus

Balltrap

Il s'est déroulé le 23 juin matin sur le stand de Blénod les Toul mis à notre disposition par la FDC 54. Un barbecue a clôturé la matinée. Vu la dextérité des présents, les animaux peuvent se réjouir !

Entretien des chemins forestiers

Les membres se sont retrouvés 3 jours durant afin d'entretenir les allées forestières des bois de Poulain et Grand Bois. Les repousses, les branches tombantes sont coupées, un tracteur avec broyeur termine l'opération.

Cultures vivrières

Deux parcelles de 15 ares ont étéensemencées avec du moha, du millet et du Sarazin. Ces plantes sont des céréales très appréciées des oiseaux et viennent en complément des agrainages en blé que nous avons disséminés sur le territoire.

Sécheresse

Les animaux ont également souffert de la sécheresse. Les membres de l'ACCA se sont mobilisés pour approvisionner en eau les réservoirs que nous avons enterrés. Les caméras installées sur ces points nous ont permis de voir que tous les animaux et oiseaux en ont profités !

Perdrix : L'an dernier nous avons tenté de réintroduire des perdrix sur le territoire. Nous avons eu la joie de voir trois couvées sauvages venir à terme. Les habitués du chemin du Groux ont très certainement vu une compagnie d'une dizaine d'oiseaux !

Faisans : Comme la perdrix, nous avons eu la joie de voir des poules faisanes avec leurs poussins. Cette année encore, nous avons relâché 45 perdrix et 50 faisans.

Lièvres : La population est en hausse, beaucoup de levrauts vus

Chevreuil : La population stagne

Sangliers : Toujours en progression, qui plus est avec une forte production de fruits forestiers en 2018, la reproduction des laies est conséquente ! Les agriculteurs souffrent des dégâts sur leur parcelle et les chasseurs souffrent financièrement de payer ces dégâts !

Renards et blaireaux : Toujours très présents sur le territoire

Calendrier de chasse et partage de la nature

Les dates de battue sont affichées en mairie, toutefois le territoire est vaste et tous les secteurs ne sont pas chassés. Les lieux de chasse sont déterminés par la présence suspectée des sangliers donc difficilement prévisibles à l'avance ! Pour des précisions sur ces lieux, vous pouvez interroger un membre de l'ACCA le samedi matin. Les zones de chasse sont matérialisées par des panneaux vous en avertissant. Nous ne monopolisons que peu de jours ces zones, nous demandons aux autres utilisateurs de la nature de respecter ces panneaux et ces zones. Dans tous les cas, la courtoisie restera de rigueur.

LE SAMEDI 8 JUIN 2019 C'ETAIT L'INAUGURATION OFFICIELLE DU CITY-STADE DE BICQUELEY

Résumé par Andrée DEGRESE, Adjointe au Maire.

Historique d'une demande :

Le 8 Avril 2018 un groupe de 11 jeunes adolescents, Thelma, Marie, Pauline, Eva, Axel, Clément B, Clément M, Julien, Nathan, Owen et Zoé, nous ont apporté un courrier dans lequel ils faisaient part de leur souhait de disposer d'un endroit de jeu pour se retrouver, tel qu'un City-stade et suggèrent même plusieurs endroits pour l'installer.

Suite à ce courrier, nous les avons rencontrés accompagné de leurs parents afin de mieux appréhender cette demande. Nous avons pu ainsi approfondir leurs réelles motivations et apprécier leur sérieux.

Un deuxième courrier recueillant 40 signatures a permis d'appuyer la première demande.

Des demandes de subventions auprès de l'État : 30% - du département : 25% -- et de la région : 25% ayant été accordées, les travaux ont été lancés.

En décembre 2018, la structure était posée. Elle se compose de : 24 m x 12 m soit 288 m² d'une ossature en inox, des panneaux caillebotis en acier galvanisé thermo-laqué ainsi qu'un gazon synthétique de couleur verte.

Inauguration du 08 juin 2019 :

L'après-midi a commencé par un tournoi auquel ont participé 50 joueurs, répartis selon les âges en 10 équipes de 5 : adolescents, jeunes enfants et quelques adultes. 2 rencontres de 5 minutes par équipes !

Dans une ambiance très conviviale, Sébastien arbitrait ces minis matchs et Corinne les commentait.

Puis, avant de prononcer son discours d'inauguration, Mr le Maire a remis des récompenses aux jeunes gagnants !

Le cordon tenu par Justin et Paul (deux blessés privés de matchs suite à des chutes) a été coupé par André Fontana et Andrée Degrèse.

Les adolescents ont remercié la Mairie, ils étaient ravis que leur demande ait été entendue et devienne réalité.

Ils ont eu la délicate attention de remettre un joli bouquet de fleurs de champs à Andrée et ont offert une très jolie aquarelle dédiée à la Mairie.

Aquarelle réalisée par le grand-père paternel de Julien et Marie, d'après une photo, représentant le City-stade et des enfants qui jouent ! (Voir photo)

Cette délicate attention fut une belle surprise, très appréciée et qui va trouver sa place sur un mur de la Mairie pour nous permettre de garder en mémoire ce moment de fête dans la vie du village !

La Mairie remercie particulièrement Bernadette, Nathalie, Laurence et Jean-Sébastien qui ont contribué à la réussite de cette inauguration, ainsi que toutes les personnes qui ont confectionné des gâteaux pour l'apéritif.

C'est autour du pot de l'amitié offert par la municipalité, que cet après-midi sportif s'est achevé !

